POLICY BRIEF

Octobre 2026

Mamadou FALL
Fatou MBAYE
Ousseynou SECK
Florence CRICK
Aida SARR

L'INCLUSION, UN FACTEUR DÉTERMINANT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Messages clés

- **Le Sénégal dispose de cadres politiques et juridiques solides en matière de genre et d'inclusion mais l'EGIS reste faiblement traduite dans la planification locale relative au changement climatique .**
- **Pour que l'inclusion soit effective non et accessoire, elle doit être intégrée dès la conception des projets sur la résilience aux changements climatique en confiant aux groupes vulnérables la possibilité de définir leur priorité d'adaptation**
- **La décentralisation des fons climat ne garantit pas à elle seule l'inclusion : sans approche EGIS forte et sans renforcement continu des capacités (collectivités territoriales, services techniques et meme des communautés),**

Contexte

L'acheminement du financement de l'adaptation au changement climatique vers les communautés a toujours constitué un défi majeur, en particulier, pour les catégories les plus vulnérables telles que les femmes et les jeunes. Ces derniers bien qu'étant plus exposés aux effets du changement climatique reçoivent paradoxalement les montants les plus faibles en matière de financement de l'adaptation. Cette situation amplifie les inégalités existantes et conforte les risques disproportionnés qui touchent ces communautés vulnérables, souvent exclues des processus décisionnels de la planification de l'adaptation. Elle révèle également le fait que le changement climatique n'est pas vécu de la même manière par les différentes catégories d'acteurs. Dans ce contexte, l'inclusion peut jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience des communautés vulnérables : elle peut améliorer leurs capacités à gérer les chocs et ouvrir des perspectives de subsistance et des voies vers l'autonomisation et le renforcement de leur leadership. C'est pourquoi, la prise en compte de leurs besoins et points de vues dans la définition des priorités en matière d'actions climatiques constitue l'un des facteurs déterminants pour réduire les inégalités croissantes qui existent en matière de changement climatique. Il est donc essentiel que les programmes de réponses à l'action climatique, veille à l'examen des besoins prioritaires des communautés vulnérables et de donner aux institutionnels et communautés locales un accès plus direct au financement et un pouvoir de décision sur la manière dont les mesures d'adaptation sont définies afin d'accroître leur autonomie.

Dans ce contexte, l'expérimentation du mécanisme DFC a démontré que si l'inclusion est bien menée, les communautés vulnérables s'impliquent véritablement. C'est à partir de ce moment que les programmes climatiques deviennent véritablement inclusifs pour tous et qu'il devient possible d'obtenir des résultats climatiques solides, pertinents et durables à travers une résilience inclusive forte. Cette démarche repose sur la collaboration entre acteurs (étatiques et non étatiques) afin de garantir que les plans soient ancrés au niveau le plus bas de la planification car l'approche descendante a souvent négligé le contexte spécifique des communautés locales.

I- Cadre politique et législatif relatif au changement climatique sensible à EGIS

Le niveau de prise en compte de la dimension genre dans les processus de planification demeure modeste. Cette situation est occasionnée par un déficit de capacités et de maitrise des outils de la part des acteurs institutionnels mais surtout des services techniques responsabilisés dans la maitrise d'œuvre. Pourtant, un nombre important d'instruments juridiques a été mis en place tant au niveau international et national permettant de prendre suffisamment en charge, les questions liées au changement climatique et à l'inclusion sociale. Parmi ces instruments, nous avons :

Echelle	Cadre politique et législatif	Pertinence stratégique	Forces	Faiblesses
International	L'agenda 2030 et les objectifs de Développement durable, 3, 5 et 13	• Le principe « ne laisser personne de côté » institutionnalise de fait l'inclusion sociale ; égalité entre les sexes • mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier	Engagements internationaux alignés sensibles au genre aux changements climatiques	
International	• Accords de Cancun • Accords de Paris • Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et son plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (PAES	• Instruments financiers et fonds respectueux des différences entre les sexes • intégration dimension genre dans les plans nationaux • L'égalité des sexes reconnu comme principes de base • défi du financement bloque l'intégration du genre • Articulation des questions de genre aux changements climatiques	Engagements internationaux alignés sensibles au genre aux changements climatiques	
National	-Constitution du Sénégal • Loi sur la parité absolue homme-femme	• Garantit le principe d'égalité de genre et de promotion de la participation équitable • Renforcement de la participation aux instances de prise de décision	Garanties constitutionnelles et législatives de la participation des femmes aux instances de décision	• Malgré un accès aux instances de prise de décision, les femmes sont loin des choix stratégiques. Méconnaissance des enjeux et de l'impact réel de l'EGIS sur la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience

Echelle	Cadre politique et législatif	Pertinence stratégique	Forces	Faiblesses
National	Loi d'orientation relative au système national de planification promulguée en 2022	Expose les principes directeurs guidant sa gouvernance que sont la démarche participative et inclusive, la transparence, l'équité, la proactivité et la gestion axée sur les résultats de développement.	Planification nationale inclusive participative, et équitable.	Écart entre planification et mise en œuvre concrète des projets sensibles à l'inclusion sociale
National	Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre (SNEEG1 2005-2015) et SNEEG2 (2016-2026)	Cadre de référence global pour l'intégration de la dimension genre dans les politiques publiques au Sénégal - le genre est pris en compte au niveau des principaux secteurs touchés par les changements climatiques.	Stratégies sectorielles dédiées : La SNEEG2 (2016-2026) sert de cadre global pour intégrer le genre dans les secteurs touchés par le climat.	Inclusion superficielle du fait que la participation des femmes n'est ni substantielle ni effective pour influencer les décisions
National	Le guide national de planification du développement territorial a été élaboré en 2016 et révisé en 2021	Il intègre quatre dimensions transversales que sont le genre, le changement climatique, la migration et la nutrition.	Outils méthodologiques locaux : Le Guide national de planification du développement territorial (révisé en 2021) intègre quatre dimensions transversales (genre, climat, migration, nutrition)	maîtrise es outils d'intégration transversale de l'EGIS fournis dans le guide de planification.
	La contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les mesures d'atténuation et d'adaptation prévues dans les secteurs économiques prioritaires intègrent d'autres priorités comme la prise en compte du genre à travers les orientations de la SNEEG2.	Outils méthodologiques locaux : ce Guide (révisé en 2021) intègre quatre dimensions transversales	Faible maîtrise es outils d'intégration transversale de l'EGIS fournis dans le guide de planification.

II-Blocages/Obstacles structurels à la prise en compte de l'EGIS dans l'action climatique

Au Sénégal, la prise en compte de l'Égalité, Genre et Inclusion Sociale (EGIS) dans les actions climatiques reste modeste tant au niveau local que national. Elle se heurte souvent à plusieurs obstacles structurels.

a) Faible niveau de connaissances des enjeux de la prise en compte de l'EGIS dans la planification locale



Des études comme celle portée sur le genre dans le cadre du projet DEFOCLIM, ont montré qu'il y a une méconnaissance profonde des enjeux de EGIS dans les actions d'adaptation, ainsi que de son impact dans la réduction de la vulnérabilité et la promotion de la résilience au changement climatique. Trop souvent la dimension EGIS est réduite à la simple présence des femmes et des groupes vulnérables dans les différentes instances de prise de décision sans que leur participation ne soit substantielle ou effective. En accédant aux instances de prise de décision, les femmes sont généralement réduites à diriger des commissions liées aux activités de mobilisation communautaire ou de reproduction (éducation, santé, commission autonomisation ou commission féminine…).

Pourtant, le principe de participation citoyenne inscrit dans la politique de décentralisation en vigueur s'applique à tous les citoyens sans distinction de genre. Mais, dans la pratique, les inégalités persistent et freinent le progrès social. Dans les processus d'adaptation menée localement, intégrer l'EGIS permet précisément de prendre en compte les besoins spécifiques et stratégiques de chaque catégorie d'acteurs et de garantir que chacun d'eux puisse exprimer ses priorités d'adaptation.

Cette dimension est souvent réduite à la simple présence des femmes et des groupes vulnérables dans les différentes instances de prise de décision sans que leur participation ne soit substantielle ou effective. Cette confusion traduit une méconnaissance profonde des enjeux de EGIS dans les actions d'adaptation, ainsi que de son impact dans la réduction de la vulnérabilité et la promotion de la résilience au changement climatique.

b) Déficit de capacité sur la maitrise des outils d'intégrations de l'EGIS dans la planification territoriale par les collectivités territoriales

Le Sénégal dispose d'un guide de planification du développement territorial actualisé en 2021 qui indique que la stratégie de prise en compte de la dimension EGIS en s'appuyant sur les outils suivants :

- Le profil d'activités différenciées selon le sexe ;
- Le profil d'accès et de contrôle des ressources ;
- Le profil de participation des hommes et des femmes au niveau communautaire ;

L'utilisation de ces outils lors des diagnostics permet de garantir que les besoins, les rôles et les opportunités des femmes, des hommes et des groupes vulnérables sont pris en compte de manière égale à toutes les étapes du développement.

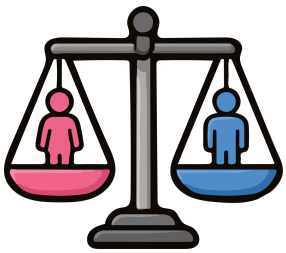
Cependant l'utilisation de ces outils dans les processus de planification et budgétisation des collectivités territoriales demeure limitée. La mise en œuvre des activités issues des planifications ne reflète pas souvent une véritable prise en compte dimension genre et inclusion sociale. Ce déficit de capacités dans l'opérationnalisation de ces outils d'intégration de la dimension EGIS concernent toutes les catégories d'acteurs, particulièrement le personnel des collectivités territoriales, les services techniques et les communautés.

c) faible leadership des femmes dans lesstructures institutionnelles

Les résultats de l'étude de Baseline réalisée dans le cadre du projet DEFOCLIM relatives à la gouvernance climatique ont révélé un taux très faible des femmes qui occupent des postes de responsabilité stratégiques (voire 15%) pour la gestion des questions climatiques.

La présence des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables au sein des instances de décision répond le plus souvent à des exigences des bailleurs dans le cadre des projets. La volonté de ces groupes d'influencer réellement les décisions reste encore négligée, leur participation se limitant souvent à renseigner des indicateurs exigés par les partenaires financiers. Cela explique leur faible représentation aux postes stratégiques de prise de décision pour la gouvernance climatique.

IV- Enseignements du DFC sur l'intégration de l'EGIS dans la planification et l'action climatique au niveau local



L'expérimentation du mécanisme « Décentralisation des fonds climat » (DFC) dans la région de Kaffrine a constitué un terrain d'apprentissage particulièrement riche en matière d'intégration de l'EGIS dans la planification climatique locale et a permis de tirer des enseignements clés. Ces enseignements ne se limitent pas au cadre du projet DFC : ils offrent des repères précieux pour repenser plus largement la manière dont les politiques d'adaptation climatique sont conçues, financées et mises en œuvre à l'échelle locale. Quatre enseignements principaux se dégagent de cette expérience.

a)L'inclusion effective passe par un accès à l'information pour tous.

L'expérience du DFC a montré que la participation qualitative des communautés ne peut émerger sans un effort préalable d'information et de sensibilisation. Pendant un an et demi, des rencontres ont été organisées à tous les échelons territoriaux (national, régional, départemental, communal et villageois) afin que chaque acteur, quelle que soit sa position sociale ou son niveau d'instruction, puisse comprendre les enjeux climatiques et s'approprier le mécanisme DFC. Cette démarche a révélé que l'accès à l'information est une condition essentielle pour que l'inclusion soit effective et non accessoire.

b) Décentralisation du financement climatique : un levier d'inclusion et de résilience, à condition d'une approche EGIS forte"

Dans la région de Kaffrine, la gestion directe des fonds climats par les collectivités territoriales a permis de répondre et d'orienter les investissements vers les priorités des communautés vulnérables. Elles bénéficient ainsi d'investissements en biens publics conformes à leurs priorités d'adaptation et de renforcement de la résilience face au changement climatique. En confiant aux acteurs locaux la possibilité de définir leur priorité d'adaptation, le projet DFC est considéré comme une opportunité de participation et d'Inclusion sociale pour la formulation de solutions locales d'adaptation au changement climatique.

L'inclusion sociale, constitue l'un des critères d'éligibilité des projets d'adaptation formulés par les communautés. Elle s'entend ici à deux niveaux : d'abord comme égalité entre les sexes ensuite comme prise en considération des points de vue de tous les groupes vulnérables dans la planification et la prise de décision.

Parmi ces critères tous alignés aux principes de la décentralisation et ceux de LLA, nous pouvons mentionner :

- La représentativité du type d'investissement, pour s'assurer que l'investissement en bien public formulé constituait un besoin pour l'ensemble de la communauté.
- La diversité professionnelle et/ou ethnoculturelle permettait d'associer les bénéficiaires de catégories, d'ethnies et de provenances différentes à la formulation d'un bien public commun.
- Le lieu de l'investissement (village, commune et département/cercle) pour veiller à l'équité territoriale et à la bonne couverture géographique des investissements.
- Le genre des bénéficiaires pour veiller à ce que l'égalité de genre soit effectivement prise en compte dans chaque projet.

c) L'implication des communautés dans la conception des projets renforce la pertinence et l'appropriation des solutions

Les forums communautaires organisés à tous les niveaux, étaient l'occasion d'impliquer les communautés dans la formulation des projets. Ainsi l'une des approches favorisant l'inclusion sociale au cours du processus DFC a été la formulation des théories de changement (TdC). En effet, au-delà de la TdC globale du projet, les communautés locales ont été capables de formuler elles-mêmes les domaines de changement et impacts attendus de leurs projets.

d)La présence des femmes leaders lors des rencontres du DFC, seul indicateur de leur participation au processus.

Le projet DFC a misé sur le renforcement de la participation des femmes au processus afin de s'attaquer aux inégalités de genre qui les pénalisent. Pour cela, le projet DFC a tenu des séances de renforcement de capacités et de formation pour permettre aux femmes et aux jeunes de participer de façon active aux rencontres et ateliers et de s'exprimer avec plus d'assurance et s'assurer que leurs voix soient entendues. Néanmoins, lors des rencontres de formulation des projets du DFC, les seules femmes présentes constituaient les leaders d'organisations. A cause de pesanteurs socio-culturelles, leur participation se limitait aussi souvent à leur présence lors de ces rencontres. Ceci démontre l'importance d'une approche de renforcement de capacité et de formation continue et ciblant tous les membres de la société (hommes inclus), ainsi que le besoin d'avoir une approche de participation des femmes plus ciblées pour s'assurer d'une meilleure représentation de toutes les catégories de femmes et jeunes.

IV- Recommandations/ messages clés

Au niveau national :

- Poursuivre l'élaboration des PNA sectoriels sensible au genre
- Faire du coordonnateur de la cellule genre du ministère de l'environnement le coordonnateur national pour l'égalité des sexes et les changements climatiques chargé de la négociation, de la mise en œuvre et du suivi des mesures relatives au climat conformément aux recommandations du PAES.
- Mettre en œuvre un mécanisme de décentralisation des fonds climats sensible à l'EGIS et qui permet un transfert de pouvoir et prise de décision au niveau des CTs et des communautés
- ·Mettre en oeuvre une stratégie de renforcement de capacités des CTs sur l'adaptation menée localement et l'EGIS

Au niveau local

- Renforcer les capacités des communautés sur: i) les enjeux de l'intégration de l'EGIS dans les processus d'adaptation menée localement ; ii) la rédaction des projets d'adaptation pour qu'elles puissent le faire elles-mêmes au-delà de l'appui des services techniques ; iii) le leadership féminin et les bénéfices d'un engagement des femmes dans les prises de décision
- Investir dans les capacités locales et connaissances endogènes pour laisser un héritage institutionnel et soutenir une meilleure intégration de ces connaissances dans les processus de planification des CTs
- Soutenir un processus au niveau des communautés pour impulser une conscience collective et un leadership féminin pour permettre aux femmes et jeunes d'accéder aux instances de prise de décision et influencer les politiques
- Renforcer le niveau de participation des femmes et jeunes et autres groupes vulnérables dans les instances locales de gestion et de prise de décision à travers la mise en place de forums communautaires
- Créer un espace/processus de dialogue permannet pour la prise en compte des connaissances et des besoins spécifiques des groupes vulnérables
- ·Investir dans l'information climatique au niveau local et sa diffusion au niveau des communautés

V- Conclusion

Grâce aux enseignements clé tirés de l'expérimentation du mécanisme DFC particulièrement dans sa dimension EGIS, il a été prouvé combien il était important de mettre les communautés locales au cœur du processus décisionnel lors de la mise en œuvre d'un mécanisme de financement de l'action climatique au niveau local. Tout en reconnaissant que l'accès au financement est essentiel à la résilience climatique des communautés vulnérables, il est également important de soutenir un processus de renforcement de capacités au niveau local pour que les CTs puissent mettre en œuvre des politiques favorables à la prise en compte des préoccupations des communautés vulnérables et pour que les communautés elles-mêmes puissent prendre part de façon active, informée et efficace à la priorisation et sélection d'investissements pour renforcer leur résilience au changement climatique.. Cependant, même s'il persiste encore de nombreuses lacunes dans la prise en charge correcte des besoins des communautés vulnérables en matière d'action climatique, les recommandations formulées peuvent faire en sorte que ces lacunes soient considérablement réduites. Le chemin peut paraître long mais avec un engagement affirmé des parties prenantes, une réelle prise en charge des besoins spécifiques des communautés deviendrait une réalité.